HAL
open science

Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations

Denis Apothéloz

To cite this version:

Denis Apothéloz. Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations. Denis Miéville, Alain Berrendonner. Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, Peter Lang, pp.183-217, 1997, Sciences pour la communication, 3-906759-18-0. hal-00870388

HAL Id: hal-00870388

https://hal.science/hal-00870388

Submitted on 7 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans : *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*.
Textes recueillis par D. Miéville et A. Berrendonner. Berne : Peter Lang, 1997, pp. 183-217.

Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations[1]

Denis Apothéloz

Séminaire de linguistique française
Université de Fribourg

La meilleure façon de rendre hommage à la pensée d'un chercheur est de la faire fonctionner et, éventuellement, de tenter d'en prolonger certains points. C'est ce que je vais essayer de faire ici en m'appuyant pour l'essentiel sur la notion aujourd'hui bien connue de schématisation, ainsi que sur celles de filtrage et de saillance que Jean-Blaise Grize a récemment proposées dans son dernier ouvrage (Grize 1996).

1. Schématisation, filtrage et saillance

On sait que tout au long de ses travaux, Grize n'a eu de cesse de développer une conception constructive et «située» du discours. Pour lui en effet, ce qui se joue dans tout discours (ce qui s'y effectue, pourrait-on dire) c'est d'abord la construction, devant un auditoire, d'une représentation d'une certaine réalité. Cette représentation, Grize la nomme *schématisation discursive*, ou simplement *schématisation*.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette notion, qui est de l'aveu même de Grize la plus importante de sa théorie de la logique naturelle[2]. Les points sur lesquels l'auteur a le plus insisté sont les suivants:

1. Tout d'abord le terme de schématisation doit être entendu aussi bien au sens d'un processus que d'un résultat. En tant que processus, une schématisation est une sémiose, c'est-à-dire une construction de sens. En tant que résultat, c'est une représentation, *«quelque chose qui est placé devant le destinataire, un spectacle qui lui est donné à voir, dans l'espoir qu'il le regarde»* (1996: 69).

2. Il n'est de schématisation que située, c'est-à-dire produite dans une situation concrète (spatialement, temporellement, socio-culturellement, historiquement), destinée à quelqu'un et visant une certaine finalité.

3. Entre le sens construit par le locuteur A et celui que reconstruit l'interprète B, il n'y a jamais et ne peut probablement jamais y avoir congruence parfaite. D'ailleurs ce sens ne préexiste pas à sa mise en forme discursive. C'est dire que le modèle le mieux à même de rendre compte des processus d'expression et d'interprétation d'une schématisation est, non celui la transmission d'informations, mais plutôt celui de la résonance ou de l'induction. Une schématisation apparaît ainsi *«non tellement comme l'expression discursive d'un sens que*

---

[1] Une partie de la recherche dont cet article est issu a été financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet no. 1214-046950.96/1).

[2] Voir ce qu'écrit Grize dans la Conclusion de son récent livre (1996: 143): *«A lire les pages qui précèdent on s'aperçoit que la notion la plus importante, celle dont j'ai tenté une conceptualisation, est la notion de schématisation discursive. En elle se rejoignent en effet les idées de représentation, de communication et de logique»*.

comme une sollicitation à construire un sens» (1996: 118). *«Rien ne 'passe' à proprement parler de* A *à* B. *Mais* A *présente à* B *une schématisation qui induit en lui, quand tout se passe bien, ce qui était visé»* (1982: 190). On ne peut donc pas parler DU sens d'une schématisation, mais seulement d'UN sens, celui que quelqu'un lui donne.

4. S'il fallait caractériser d'un seul terme la finalité la plus générale de la communication langagière, c'est indiscutablement la notion d'argumentation qu'il faudrait ici mentionner. Ce primat de l'argumentation n'est pas sans évoquer les positions d'un Ducrot. Grize justifie cette perspective en invoquant le principe de recevabilité. Pour être acceptée et éventuellement parvenir à persuader, une schématisation doit d'abord être recevable, autrement dit être formulée dans un langage que l'auditoire est à même de comprendre. Or cette seule opération tient déjà de l'argumentation. Il s'ensuit qu'une schématisation *«ne vise pas le vrai, mais le vraisemblable»* (1982: 189), c'est-à-dire ce que l'auditoire va accepter comme vrai compte tenu de la situation dans laquelle il se trouve et de l'état de ses propres représentations. Il s'ensuit encore qu'il n'est pas de schématisation sans une certaine théâtralité (1996: 18).

Résumant cette conception de la communication, Grize use de la jolie formule suivante: *«la communication ne peut apparaître finalement que comme le pari d'une ressemblance qui suffit à l'action»* (Grize 1996: 71).

Pour la linguistique, la notion de schématisation est intéressante à plus d'un titre. L'une des tâches de la linguistique du discours est en effet de rendre compte du fonctionnement des formes rencontrées, de leur emploi et de leur efficace *in situ*, et de formuler des hypothèses sur les raisons qui ont présidé à leur choix. Or cette tâche ne peut être accomplie qu'à la condition de prendre en considération au moins deux ensemble de faits: l'état de l'univers du discours au moment où apparaît la forme étudiée, et l'effet de son occurrence sur cet univers. Sans ces deux ensemble de faits, aucune hypothèse visant à expliquer l'emploi d'une forme linguistique ne peut valablement être avancée.

Dans la perspective de la logique naturelle, la notion de schématisation, du moins dans l'acception résultative de ce terme, se veut précisément un modèle de ce que je viens d'appeler *univers du discours*. Fondamentalement l'idée est ici qu'au fur et à mesure que progresse le discours ou que se poursuit une conversation, il se construit une représentation d'univers, et que l'emploi d'une forme linguistique donnée s'explique, pour une part au moins, par l'état de cette représentation au moment où cette forme est produite, et par l'état subséquent (visé) de cette représentation; cette dernière doit donc être vue comme une entité évolutive[3].

Que peut-on dire du contenu des schématisations? Grize le décrit en termes d'«images»: (i) image de ce dont il est question, (ii) image que le locuteur donne de lui-même (de ses savoirs, opinions, systèmes de valeurs), et (iii) image qu'il donne de son destinataire. L'image de ce dont il est question est notamment composée d'objets de discours, deuxième notion-clé de la logique naturelle de Grize. Véritables construits du discours, ces objets sont en réalité coconstruits (Grize 1996: 67), l'activité discursive étant fondamentalement dialogique. De sorte que l'image que le discours donne de ses objets tient toujours peu ou prou de la stéréoscopie (*ibid.*). Dans son récent livre, Grize considère que cette coconstruction mobilise principalement deux procédures, qu'il nomme *filtrage* et *saillance*. Construire une schématisation consisterait essentiellement, d'une part à sélectionner certains éléments, d'autre part à fixer l'attention par des moyens linguistiques (1996: 68). L'auteur n'en dit malheureusement pas plus sur ces procédures, qui apparaissent comme des sortes de macro-

[3] A côté de l'expression d'*univers du discours*, les linguistes utilisent encore des expressions comme *représentation discursive* (Brown et Yule 1983, Vet 1994), ou *mémoire discursive* (Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989) pour désigner cette représentation. Les psycholinguistes utilisent souvent quant à eux, sous l'influence des sciences cognitives, l'expression de *modèle de situation* (cf. Coirier *et al.* 1996).

opérations. Il me paraît cependant qu'il y a là deux mécanismes tout à fait fondamentaux, relevant à la fois de la cognition, de l'action et de l'interaction, et intervenant continûment dans toute activité langagière.

La notion qui est au centre de ces deux procédures est à mon sens celle d'attention. On sait que les psychologues voient dans l'attention l'une des grandes «fonctions» cognitives. Droz (1987: 621) la définit comme *«un état du sujet où la sensibilité aux stimuli déclencheurs des comportements d'orientation n'est pas distribuée de façon homogène»*. Or précisément, dans les schématisations, tous les objets ne mobilisent pas de façon identique l'attention des interactants. On peut même dire que c'est une des propriétés fondamentales des schématisations que d'être, à toute étape de leur élaboration, inhomogènes du point de vue attentionnel. En un mot une schématisation se caractérise par un certain *relief*. Plusieurs facteurs expliquent cette propriété. Mais les trois suivants me paraissent particulièrement importants.

Le premier tient au fait que l'activité de discours est nécessairement linéaire et se déroule dans le temps, ce qui implique qu'à chaque étape du discours, certains objets viennent juste d'être évoqués et sont tout frais dans la mémoire des interactants, tandis que d'autres sont plus anciens (Berrendonner 1992). Le deuxième facteur de relief tient au statut des objets dans ce que Grize appelle les *préconstruits culturels* (c'est-à-dire les représentations et connaissances d'arrière-plan, de nature culturelle et sociale, que partagent les interactants, qui préexistent au discours et contribuent à en assurer la cohérence et l'intelligibilité). Dans un domaine de préconstruits, certains objets sont presque toujours plus «centraux», d'autres plus «périphériques». Le troisième facteur est l'activité sémiotique elle-même, linguistique ou mimo-gestuelle. Certains opérateurs sémiotiques, verbaux ou paraverbaux, permettent en effet de placer un élément au centre de l'attention, du moins de lui donner un statut particulier à cet égard. C'est d'eux qu'il sera question dans cet article.

2. Objet du présent article

Je me propose ici d'examiner, à la lumière des notions de schématisation et de relief telles qu'elles viennent d'être esquissées, les phrases segmentées appelées ordinairement *dislocations à gauche* et *dislocations à droite* (abrégées désormais DG et DD). Les cas qui vont me retenir sont plus précisément les séquences qui comportent un constituant détaché (de type SN à tête lexicale) en tête ou en queue de phrase, ce constituant étant en principe rappelé (quand l'élément détaché est en tête) ou annoncé (quand il est en coda) dans le noyau propositionnel au moyen d'un pronom clitique. (1) et (2) illustrent ceci[4].

(1) Le pénis de Le Pen, à peine il se hisse. (Graffiti, Paris, 1995)

[4] Les exemples analysés dans cet articles sont de provenances très diverses. Certains sont extraits de productions orales, d'autres de productions écrites; certains proviennent de mes propres corpus, d'autres ont été empruntés à des collègues ou sont repris d'articles. Quand il s'agit d'exemples oraux empruntés, j'ai pris le parti d'uniformiser les conventions de transcription, qui varient beaucoup d'un auteur à l'autre (pour autant que l'auteur n'ait pas rétabli une ponctuation d'écrit standard, comme c'est le cas chez Ashby (1988) et Barnes (1985)). Ce qui n'empêche pas que subsistent des différences parfois importantes au point de vue de la finesse de la transcription. Les principales conventions sont les suivantes: '/' et '\' placés après un mot indiquent respectivement une intonation montante ou descendante sur la dernière syllabe de ce mot; '.', '..', '...' indiquent des pauses de longueur croissante; ':', '::', ':::' indiquent selon le même principe un allongement de la prononciation; '=' signale un ou plusieurs phonèmes non prononcés; les crochets indiquent dans les exemples conversationnels des segments qui se chevauchent; quant aux PETITES CAPITALES, elles signalent une prononciation emphatique. Un exemple ne comportant pas d'indication d'une source est un exemple construit pour les besoins de la démonstration.

(2) jamais elle m'a téléphoné\ la maîtresse (Albert, 33)

Du point de vue de leur contour intonatif, les DG se caractérisent par le fait que le constituant détaché se termine par une intonation montante (intonème dit continuatif), éventuellement assortie d'une micro-pause[5]. Quant aux DD, leur noyau propositionnel se termine sur une intonation descendante de fin d'énoncé, et le constituant détaché y est produit sur un ton uniformément bas, sans accentuation d'aucune syllabe. Intonativement «inerte» (Blanche-Benveniste *et al.* 1990), il apparaît comme une sorte d'appendice au noyau propositionnel[6].

Ces configurations syntagmatiques seront examinées ici du point de vue de leur fonctionnement relativement au contenu de l'univers du discours. On cherchera notamment à comprendre, d'une part dans quelle mesure leur emploi peut être expliqué par l'état courant de cet univers, d'autre part quels effets cet emploi peut avoir sur son organisation, en d'autres termes quelle est leur valeur opératoire. On cherchera également à mettre ainsi en lumière certaines propriétés des schématisations discursives, partant du principe que les propriétés d'un objet apparaissent justement dans le type des opérations qui sont effectuées sur lui et dans les transformations que ces opérations produisent.

S'agissant d'un domaine relativement vaste, je me pencherai principalement sur les cas où l'élément détaché est un SN lexical référentiel. Ne seront par conséquent pas traités, ou ne seront abordés que de manière allusive, les configurations suivantes:

— Lorsque l'élément détaché est un pronom tonique, une proposition complétive ou infinitive, une phrase nominale ou un adjectif, comme dans les exemples suivants:

(3) **elle** jamais elle m'a téléphoné

(4) et puis ça fait une année\ **que j'ai commencé à l'hôpital** (Albert, 119)

(5) ça embête beaucoup Georges\ **de ne pas être là eh demain mercredi à souper** (Corpus Eva Roos, 1.11.)

(6) mais ça t'as toujours aimé/ **bouger et pis aller dehors/** (Barnabé, 1104)

---

[5] Il importe d'emblée de noter que toutes les phrases présentant formellement cette configuration n'ont pas *ipso facto* la valeur pragmatique (ni le contour intonatif) d'une construction segmentée. Certains redoublements du sujet grammatical, où le constituant détaché à gauche n'est pas prosodiquement démarqué, doivent plutôt être décrits non comme des phrases segmentées, mais comme des configurations syntagmatiquement homonymes (au contour intonatif près) sans valeur pragmatique particulière. Voir sur ce point Duranti et Ochs (1979: 389-390), Barnes (1985: 24), Gadet (1989: 170) et Berrendonner (1993: 19-26). Il en va peut-être de même de certaines dislocations à droite, dont l'apparente absence de valeur pragmatique propre pourrait indiquer un fait de grammaticalisation (Ashby 1988). Ceci a conduit Harris (1985) à formuler l'hypothèse suivant laquelle on aurait là un indice d'une tendance du français à évoluer vers un ordre des mots VSO ou VOS. De façon générale, des dispositifs comme les dislocations sont toujours susceptibles de se grammaticaliser et de perdre ainsi une part de leur valeur sémantique et pragmatique (Givón 1976, Barnes 1985). Dans le même ordre d'idée, Brunot et Bruneau (1949: 530) nous rappellent que le tour interrogatif *Votre père part-il?* avait jadis la valeur pragmatique d'une dislocation (ces auteurs utilisent une autre terminologie mais c'est bien de cela qu'il s'agit), et que cette valeur a progressivement disparu par grammaticalisation de la structure; de sorte que ce tour est devenu le tour interrogatif soigné «normal», i.e. non marqué pragmatiquement. Quoi qu'il en soit, s'il y a indéniablement une dimension sociolinguistique des tours détachés, cela paraît dû davantage à leur statut vis-à-vis de la norme qu'à des tendances diachroniques. Ashby (1988), qui a examiné l'emploi des détachements à droite en fonction de l'âge des locuteurs, constate qu'aucune corrélation ne peut être montrée à cet égard, et en conclut qu'il faut rejeter l'hypothèse de Harris et voir dans les DD principalement un fait de discours non planifié.

[6] D'où des appellations comme celles d'*incise finale* (Morel 1992), *afterthought NP* (Givón 1976), *tail* (Dik), *antitopic* (Chafe, Lambrecht 1994), *postponed identification* (Quirk *et al.* 1985) dont on a affublé ce constituant. A noter que cette caractérisation du contour intonatif des constructions disloquées vaut pour les énoncés assertifs seulement, ainsi que le fait voir un exemple comme (6).

(7) le docteur Chose ça lui paraissait gros\ **ce que je lui disais** (MG/dA, 1018)

(8) Nous, nous ne l'étions pas, peut-être, **fatigués**? (Rostand, in: Grevisse, p. 607)

— Lorsque, bien que l'élément détaché soit un syntagme nominal «plein», l'élément de rappel est un pronom neutre. Ce type de dispositif est fréquemment lié à une interprétation générique de la référence du SN.

(9) **C**'est fragile, vous savez, les vieilles gens (N. Sarraute. In: Chevalier *et al*. 1989: 100)

— Les dispositifs appelés par Milner (1973) dislocations *qualitatives*. Soit:

(10) Le voisin a tout raconté, l'imbécile.

Malgré une ressemblance superficielle, il s'agit de configurations différentes des cas (1) et (2). Formellement, d'abord, cette configuration admet des SN pleins dans le noyau propositionnel (ici le SN *le voisin*). Fonctionnellement ensuite, car l'élément détaché à droite n'a pas pour fonction de rappeler l'identité du référent, comme dans (2), mais doit plutôt être interprété comme une sorte de prédication seconde, éventuellement identifiable à une interjection. Ne se prêtent d'ailleurs à cet emploi que les noms axiologiquement marqués et dénotant des attributs applicables surtout à des animés.

— Je chercherai également à éviter de prendre en considération les cas où le noyau propositionnel ne comporte pas de pronom de rappel, comme dans (11)a-b, ou dans lesquels ce pronom ne coréfère pas avec l'élément détaché, comme dans (11)c:

(11) a. ouais les langues j'aime beaucoup (Ambroise, 664)
ah un petit whisky j'ai rien contre
b. Les tulipes, il faut planter un nouveau bulbe chaque année. (In: Lambrecht 1994: 193)
c. l'évaluation/ je le laisse aux spécialistes de Montaigne/ que je ne suis pas\ (Corpus Berrendonner)

Ces exclusions s'expliquent seulement par le souci de travailler sur des structures présentant un maximum d'homogénéité pragmatique et fonctionnelle. Par exemple, l'exclusion des cas où le constituant détaché est un pronom tonique s'explique par le fait que lorsqu'un tel pronom est détaché à droite, il ne saurait avoir d'effet désambiguïsant sur la référence du clitique, la valeur du dispositif étant alors principalement contrastive (Blasco 1995). Quant aux pronoms toniques détachés à gauche, il faudrait leur réserver un traitement à part lorsqu'il s'agit de déictiques de 1ère et de 2e personne. La fréquence à l'oral d'une séquence comme *moi je* est en effet si grande qu'on est porté à penser que pour beaucoup de locuteurs, elle fonctionne comme un allomorphe de *je*, du moins comme une forme à motivation pragmatique pratiquement nulle.

Je voudrais commencer par rappeler une distinction qui me paraît fondamentale pour notre problème, à savoir celle entre structure thématique et structure informationnelle. Je passerai ensuite en revue les principales analyses qui ont été données des dislocations, en mettant l'accent sur les aspects fonctionnels[7]. Je distinguerai pour ce faire trois ordres de problèmes: les contraintes morpho-syntaxiques, les aspects pragmatiques et les fonctionnalités discursives, et les rendements conversationnels.

[7] Je laisse entièrement de côté la question du statut de ces structures devant la norme. Sur ce point je renvoie le lecteur aux observations de Morel (1992: 65), ainsi qu'à un récent article de Berrendonner et Reichler-Béguelin (à paraître).

3. Structure thématique et structure informationnelle

La dislocation a été mentionnée depuis longtemps au nombre des procédés de mise en relief de l'information à des fins expressives. C'est ainsi que Frei (1929), qui met sous ce terme un éventail un peu plus vaste de phénomènes que je ne le fais ici, commente quelques exemples des configurations qui nous intéressent dans un chapitre consacré aux besoins d'expressivité. Mais la notion qui, de toute évidence, a été le plus souvent invoquée pour décrire la valeur sémantique de ces structures est sans conteste celle de thème, ainsi que ses variantes (topic, sujet thématique, ou encore sujet psychologique)[8]. Dans leur récente grammaire, Riegel *et al*. (1996) voient dans la dislocation un dispositif permettant d'assigner à un élément la valeur de thème, le reste de la phrase formant le propos. Selon ces auteurs, la phrase canonique tend à superposer la valeur (communicative) de thème à celle (syntaxique) de sujet grammatical, de sorte que la dislocation apparaît comme un procédé permettant de *«prendre comme thème de la phrase un autre élément que le sujet grammatical»* (p. 427). Lorsque c'est le sujet qui est détaché, l'effet se limiterait à une *«insistance marquée»*, à une *«mise en relief»* de celui-ci (*ibid*.).

A cela il faut ajouter que les deux types de dislocations (DG et DD) ont assez souvent été décrites comme des variantes d'un même procédé de mise en relief. Cette thèse, on va le voir, paraît difficilement soutenable.

Plusieurs auteurs (par exemple Martin 1981) voient dans le thème, outre ce à propos de quoi quelque chose est dit, ce qui est donné et connu ou présenté comme tel, par opposition à ce qui est nouveau. Or la confusion de ces deux paramètres conduit à voir dans tout thème une présupposition, et ne permet pas de distinguer des configurations pourtant différentes comme les phrases disloquées et les phrases clivées. J'adopterai pour ma part le point de vue défendu notamment par Halliday (1985), en établissant une distinction entre *structure thématique* et *structure informationnelle*.

La structure thématique articule l'opposition Thème VS Rhème, et la notion centrale est ici celle d'*aboutness*. La structure informationnelle est fondée sur l'opposition Donné VS Nouveau, et la notion centrale y est celle de pertinence informationnelle. Une énonciation comporte en principe obligatoirement une information nouvelle, définie comme le *focus* ou le *climax informationnel* (l'information dotée du maximum de pertinence communicative); et, optionnellement, une information donnée-connue ou présentée comme telle.

Il est important de voir que les deux oppositions sont indépendantes, de sorte qu'un segment linguistique peut combiner les valeurs «thématique» et «donné-connu», «thématique» et «nouveau», «rhématique» et «donné-connu», ou «rhématique» et «nouveau».

La position non marquée du focus informationnel est d'être à la fin de l'énoncé et de se superposer au rhème; celle de l'information donnée-connue est d'être au début de l'énoncé et de se superposer au thème. Les structures thématique et informationnelle sont donc, en théorie, distinctes, tout en étant interdépendantes dans les faits, en raison de la corrélation préférentielle qui vient d'être indiquée. Divers dispositifs permettent cependant de modifier ces valeurs par défaut: l'emphase purement prosodique, les phrases clivées et pseudo-clivées, sont précisément des dispositifs syntaxiques permettant d'inverser cette corrélation et d'affecter le climax informationnel au segment thématique, et par conséquent la valeur d'information «connue» au segment rhématique.

Cette conception aboutit à distinguer les opérations de thématisation (ou de topicalisation), qui concernent la structure thématique, et les opérations de focalisation, qui concernent la structure informationnelle. Pour l'essentiel les dislocations concernent la structure thématique.

---

[8] Sur ces notions et les multiples interprétations qui en ont été données, voir Mondada (1994).

4. Les dislocations: contraintes morpho-syntaxiques

Ces questions étant un peu en dehors de mon propos, je me bornerai ici à mentionner rapidement quelques faits.

De façon générale les DG apparaissent beaucoup moins contraintes que les DD sur le plan morpho-syntaxique. Un point mentionné dans plusieurs travaux est la contrainte qui pèse sur le type d'expression référentielle détachable à gauche. Ainsi, si on en croit Barnes (1985) (voir aussi Martin 1981, Lambrecht 1994), cette expression est soit un pronom tonique, soit un SN défini, soit un SN indéfini à valeur de référence générique; mais un SN indéfini référant de façon non générique serait ici exclu. En d'autres termes, l'expression détachée à gauche doit désigner soit un référent déjà identifié, soit un référent identifiable, étant entendu que la propriété d'être «identifiable» tient soit au fait qu'il s'agit d'un objet atteignable à partir de l'état actuel de l'univers du discours, soit au fait qu'il s'agit d'un objet intensionnel (référence générique). Cette thèse s'appuie sur une confrontation d'exemples comme (12), où le SN indéfini réfère de façon non générique dans (a) et (b), et de façon générique dans (c).

(12) a. Un chien blanc m'a mordu.
b. ? Un chien blanc, il m'a mordu.
c. Un chien blanc, il vous donnera toujours plus à faire qu'un chien noir.

C'est toute la question de la définitude et de la non-définitude, qui est sous-jacente à ce problème, qu'il n'est pas possible d'aborder dans le cadre de cet article[9]. J'aimerais seulement rapporter cet exemple de Ashby (1988), qui est une DD mais qui se laisse sans difficulté transposer en DG, sans conséquence notable pour son acceptabilité. On a bien ici détachement à gauche d'un SN indéfini non générique.

(13) (Description d'une loterie) On tire un numéro et celui qui a le même numéro il a gagné. **Il a gagné ça, un copain d'à côté.** Il a gagné vingt-cinq milles balles, hein? (In: Ashby 1988: 215)

(14) On tire un numéro et celui qui a le même numéro il a gagné. **Un copain d'à côté, il a gagné ça**, il a gagné vingt-cinq milles balles. (Exemple modifié)

Concernant les DD, il a été noté par de nombreux auteurs (cf. par exemple Barnes 1985, Lambrecht 1994, Blasco 1995), que lorsque le constituant détaché a, relativement au verbe du noyau propositionnel, une fonction de complément prépositionnel, il comporte toujours la préposition. Dans les DG en revanche, cette marque de la rection verbale ne présente aucun caractère de nécessité. Soit schématiquement:

(15) a. A Jean, je ne lui donnerai rien.
b. Jean, je ne lui donnerai rien.

c. Je ne lui donnerai rien, à Jean.
d. ? Je ne lui donnerai rien, Jean.

Dans son corpus, Ashby (1988) fait toutefois état de quelques cas du type (d). Voici un des exemples qu'il donne:

[9] Voir à ce sujet un article récent de Kleiber (1995).

(16) [...] C'est-à-dire que pour deux personnes, il faut acheter cinq kilos d'agn-, de mouton, d'agneau. Et le reste c'est du déchet. **On peut pas s'en servir, le reste**. On peut pas faire des côtes. Le reste, on peut, on le mange, nous. Ce sont les cuisiniers qui le mangent. (In: Ashby 1988: 221)

D'autre part, il semble également que le pronom anaphorique du noyau propositionnel soit traité différemment dans le cas des DG et des DD. Dans les DG ce pronom est assez souvent absent[10], comme c'est le cas dans les exemples (11)a-b présentés plus haut. Or, il semble que ce pronom soit toujours présent dans les DD. Comme par ailleurs il a également été noté (Lambrecht 1994: 205) que les DD tolèrent une moins grande distance que les DG entre le pronom et l'expression détachée (ou un matériau linguistique moins important), on peut en conclure que dans les DD, le lien entre l'expression détachée et le noyau propositionnel est plus étroit que dans les DG.

5. Aspects pragmatiques et fonctionnalités discursives

La notion qui a été le plus fréquemment invoquée pour rendre compte de la dimension pragmatique des dislocations est, comme on l'a dit, celle de thème. On peut tenir en effet que la fonction première de ces configurations est de marquer formellement l'organisation de l'énoncé en un constituant thématique et un constituant rhématique. Mais quelles peuvent être les nécessités d'un tel marquage? Il s'agit, fondamentalement, de modifier le statut d'un référent relativement à l'état courant de l'univers du discours, soit en l'introduisant dans cet univers, soit en le réactivant s'il y figure déjà. Ce qui aboutit de toute façon à le promouvoir au statut de thème et donc à lui conférer une saillance cognitive particulière. Cette opération a pour conséquence immédiate que ce référent devient identifiable au moyen d'un simple pronom clitique.

Mais il y a une autre dimension fonctionnelle qui est, elle, plus ou moins spécifique aux situations orales. Elle concerne essentiellement les DG. Ces configurations ont en effet pour conséquence de dissocier en deux phases énonciatives ce qui, sinon, serait effectué en un seul mouvement: focaliser l'attention sur un référent, et prédiquer quelque information à son propos[11]. Or cette fragmentation de la tâche offre d'évidents avantages pragmatiques: elle permet par exemple de formuler le thème avant même d'avoir entièrement «programmé» la suite du discours (par exemple avant d'avoir fixé le rôle sémantique de l'actant thématisé (Gülich 1982)), ce qui présente l'avantage de conserver le plus longtemps possible une

---

[10] Si on se réfère aux relevés de Ashby (1988: 207), 13% des DG d'un SN lexical ne comportent pas d'anaphorique dans le noyau propositionnel, et 7% des DG d'un pronom. Barnes (1985: 14) arrive à des résultats extrêmement proches (respectivement 12% et 9%).

[11] Ce que Lambrecht (1994: 185) condense dans le principe suivant: *«Do not introduce a referent and talk about it in the same clause»*. Selon cet auteur, c'est une tendance générale de la langue orale que d'éviter de coder ces deux opérations dans une seule et même phrase syntaxique. Relativement à la structure d'une phrase «canonique» SVO (cette notion de phrase canonique est évidemment des plus problématiques, mais je laisse ici cette question de côté), les détachements du sujet à gauche peuvent ainsi être considérés comme des sortes de décumuls fonctionnels. Voir également sur ce point Kuroda (1973), qui rend compte de ces deux opérations en empruntant aux philosophes F. Brentano et K. Marty la distinction entre jugement thétique et jugement catégorique, ainsi que Cadiot (1988), Combettes (1988) et Furukawa (1993), Berthoud (1995). Cette dissociation des tâches doit être rapprochée de la résistance que manifeste l'oral spontané à désigner un référent nouveau (donc à utiliser un SN lexical) en position de sujet devant le verbe (voir sur ce point une étude de Blanche-Benveniste (1994) discutée par Gadet (1996)). D'où la préférence pour des formulations du type *Y a ma voiture qui est en panne*, *Y a tante Léopoldine qui vient de téléphoner*, *J'ai les mains qui tremblent* (constructions dites présentatives) plutôt que *Ma voiture est en panne*, *Tante Léopoldine vient de téléphoner*, *Mes mains tremblent*, etc.

structure syntaxique sous-déterminée. Il en résulte un allégement en termes de charges mémorielles et de coûts de traitement. On peut penser que ces avantages ne sont pas négligeables, tant pour le locuteur que pour l'allocutaire, notamment quand la formulation de la référence nécessite une expression complexe ou d'une certaine longueur, que plusieurs éléments doivent simultanément être thématisés, ou encore que des modalisations viennent s'insérer entre l'élément détaché et le noyau propositionnel, comme dans (17). On verra plus loin qu'elle présente également un certain intérêt du point de vue de la gestion des tours de parole dans la conversation.

(17) parce que la police il est évident que::.. l= la police:: actuelle:: de toutes façons elle est totalement inefficace (In: Vion 1992: 272)

Un autre aspect de cette dissociation des tâches, et qui devient de ce fait même un «rendement» du détachement, est de placer une expression référentielle hors du noyau prédicatif. Cette position particulière tend à faire de l'expression détachée un élément syntaxiquement autonome, entretenant avec le noyau propositionnel non plus un rapport grammatical mais un rapport pragmatique. Selon Sabio (1996), une conséquence en est que le constituant détaché est ainsi soustrait à tout ce qui dans l'énoncé relève de la modalisation (modalités assertives, négatives, interrogatives, etc.)[12].

Dans un article récent, Blasco (1995), qui a mené toutes sortes d'observations sur le contexte gauche des dislocations, note qu'il est rare qu'un élément qui est sujet grammatical dans le contexte gauche *immédiat* d'une DG ou d'une DD, soit repris dans celle-ci avec la même fonction syntaxique (marquée par le pronom de rappel dans le noyau propositionnel). En d'autres termes une séquence comme (18) est plutôt rare:

(18) et ils voulaient que je fasse ma déclaration. ben. **Quilici était à côté** là. et **Quilici il leur a dit bon\ ben** [...] (In: Blasco 1995: 51)

Une explication possible de cette observation réside peut-être dans le statut particulier du sujet syntaxique par rapport à la notion de thème. En français, et dans beaucoup d'autres langues, l'expression qui désigne le sujet tend, à défaut de toute indication contraire, à être investie de la valeur de thème (Lambrecht exprime ceci en disant que le sujet est un *distinguished argument*). Peut-être cela explique-t-il que dans l'oral courant, on trouve relativement peu de sujets nominaux (entre 2 et 8 fois moins qu'à l'écrit selon les types de corpus, d'après Blanche-Benveniste 1994), le pronom clitique étant la marque par excellence du statut thématique. La DG étant fondamentalement un dispositif destiné à promouvoir au statut de thème un élément qui n'a pas cette valeur, on comprend que son usage soit rare pour des expressions désignant un référent dont la précédente désignation, de par sa fonction de sujet, est déjà par défaut dotée de valeur thématique. On comprend aussi l'intérêt de ce dispositif quand il s'agit de thématiser une expression qui n'a pas la fonction syntaxique de sujet.

Quant à savoir si des préférences existent sur la fonction syntaxique de l'expression détachée (telle qu'elle est indiquée par le pronom de rappel), là aussi les relevés de Barnes (pour les DG) et de Ashby apportent des résultats à la fois saillants et tout à fait convergents: 4 détachements sur 5 environ portent sur des constituants marqués par le pronom de rappel comme sujets syntaxiques, et moins de 1 sur 10 comme compléments non prépositionnels.

---

[12] Thèse qu'on peut rapprocher de l'observation rapportée par Morel (1992: 65), selon laquelle le thème des énoncés interrogatifs est très souvent donné avant le marqueur explicite de la question (*est-ce que…*, *je voudrais savoir…*).

Plusieurs travaux ont par ailleurs cherché à cerner les caractéristiques distinctives des référents désignés par les expressions détachées, en particulier du point de vue de leur «statut informationnel» (leur saillance, leur accessibilité, leur identifiabilité dans l'univers du discours) avant leur thématisation. Or une différence très sensible apparaît entre les DG et les DD à cet égard: les DD portent généralement sur des référents beaucoup plus accessibles que les DG (la plupart du temps ces référents ont déjà été évoqués, et ils l'ont été dans le contexte gauche immédiat). Les résultats que rapporte Ashby (1988: 212-213) sont les suivants[13]:

(sur 381 DG et 67 DD)	DG	DD
Évoqué	**50%**	**81%**
– strictement donné	12%	36%
– textuellement donné	37%	34%
– situationnellement donné	1%	11%
Nouveau	**50%**	**19%**
– inféré	50%	19%
– entièrement nouveau	0%	0%

Quant aux fonctionnalités proprement discursives, les plus fréquemment mentionnées sont les suivantes (les rendements spécifiquement conversationnels seront examinés plus loin):

Pour les DG:

— introduction d'un référent nouveau (éventuellement peu prévisible compte tenu du contexte) et attribution à ce référent du statut de thème;

— réactivation d'un référent momentanément abandonné (en conversation, cet abandon peut être dû par exemple à une séquence latérale);

— marquage d'un changement de thème;

— mise en contraste de plusieurs référents, en particulier quand le constituant détaché porte la marque de la rection verbale (Blasco 1995; Berrendonner et Reichler-Béguelin, à paraître);

— délimitation d'un cadre, assignation d'un domaine d'interprétation à ce qui suit (ce qui suit pouvant être la prédication proprement dite, mais aussi une autre expression détachée, en cas de dislocations multiples) (Morel 1992, Auer 1996; Berrendonner et Reichler-Béguelin, à paraître);

— reprise de données informatives préalablement apportées mais de manière dispersée (Morel 1992).

Les changements de thème concernent pour la plupart les référents classés dans le tableau ci-dessus sous la rubrique «inféré». De fait, le constituant détaché est alors une

[13] J'en donne ici une présentation simplifiée. Les statuts informationnels utilisés par Ashby sont inspirés de Barnes (1985) et reflètent une échelle allant du plus accessible ou du plus activé (dans le tableau: «strictement donné»), au moins accessible («entièrement nouveau»). En bref, un référent «strictement donné» vient d'être évoqué et pourrait éventuellement être désigné non ambigument par un pronom clitique. Un référent «textuellement donné» a déjà été évoqué antérieurement mais pas dans une antériorité immédiate. «Situationnellement donné» doit être compris comme présent physiquement dans la situation de communication. Un référent «inféré» n'a pas encore fait l'objet d'une mention linguistique mais est accessible soit à partir du contexte discursif (i.e. de l'état courant de l'univers du discours) soit à partir de la situation immédiate. Enfin un référent «entièrement nouveau» n'est accessible ni à partir de l'univers du discours ni à partir des données situationnelles.

expression qui entretient avec l'univers référentiel déjà évoqué une relation d'anaphore associative. On retrouve d'ailleurs ici toutes les figures habituelles de ce genre d'anaphore, avec les sollicitations de savoirs d'arrière-plan et de stéréotypes culturels qui les caractérisent[14]. On trouve également des modifications de la référence aussi minimes que le passage d'un SN générique pluriel à un SN générique indéfini:

(19) **les freins neufs** alors il faut d'abord. ils se rôdent qu'ils se mettent à leur place **un frein neuf** il lui faut un certain temps pour qu'il se mette:. bien dans son logement (In: Blasco 1995: 61)

Pour les DD

— clarification, désambiguïsation, confirmation, rappel de la référence du pronom du noyau propositionnel, notamment lorsque l'interprétation de celui-ci prête à équivoque (ce qui lui confère un statut de cataphore);

— introduction dans le discours d'un référent nouveau mais présent dans le contexte situationnel immédiat. Barnes et Ashby notent tous deux une nette préférence des DD sur les DG dans cet emploi. Autrement dit, quand on change inopinément de thème de conversation pour faire remarquer à son hôte que le whisky qu'il nous a servi est particulièrement délectable, on dit plutôt *Il est vraiment bon ce whisky* que *Ce whisky il est vraiment bon*. Quoi qu'il en soit il s'agit là vraisemblablement d'un simple cas particulier de la fonction de clarification;

— dans le cas des questions ouvertes (questions oui/non), délimitation du champ des réponses attendues (Geluykens 1994). Voyons ceci de plus près. Soit la question (20):

(20) Est-ce que Jean-Blaise aime le whisky?
(21) a. Non, Jean-Blaise n'aime pas le whisky.
b. Non, c'est Paul qui aime le whisky.
c. Non, Jean-Blaise aime le vin.

Selon son profil intonatif, cette question admet des réponses aussi diverses que (21)a, (21)b, ou (21)c. Chacune de ces réponses peut être caractérisée comme réagissant à une interprétation différente de (20), qui apparaît de ce fait comme polysémique (ou, ce qui revient au même, comme pragmatiquement sous-déterminée). (21)a est en effet une réponse possible à (22)a, (21)b à (22)b, etc.

(22) a. Est-il vrai que Jean-Blaise aime le whisky?
b. Est-ce que c'est Jean-Blaise qui aime le whisky?
c. Est-ce que c'est le whisky que Jean-Blaise aime?

Or, ces différentes interprétations de (20) peuvent être décrites comme autant de façons différentes de structurer informationnellement cette question. Dans (22)b, le focus est placé sur l'expression *Jean-Blaise*; dans (22)c, sur *le whisky*; et dans (22)a c'est la modalité interrogative elle-même qui est focalisée. Dans chacune de ces interprétations, ce qui est hors focalisation a, de fait, un statut d'information présupposée.

Qu'en est-il maintenant de la DD? Soit le détachement (23):

(23) Est-ce qu'il aime le whisky, Jean-Blaise?

[14] Larsson (1979) parle de *lignes associatives* entre l'expression détachée et le contexte antérieur (cité par Blasco 1995: 53).

Comparée à (20) qui, on vient de le voir, admet trois types de réponses au moins, (23) présente la propriété pragmatique de présélectionner certaines réponses: en l'occurrence celles du genre (21)a, au détriment de (21)b et peut-être de (21)c. En d'autres termes, relativement à (20), la variante disloquée (23) est plus spécifique quant à l'objet de la question, et cette propriété tient au fait que le détachement permet d'exclure un constituant du champ de la question.

Cet effet de spécification du sens que provoque la dislocation ne concerne pas seulement les énoncés interrogatifs. Cependant ces énoncés, parce qu'ils sollicitent explicitement l'allocutaire, inciteraient davantage que d'autres énoncés à une formulation coopérative minimisant les coûts interprétatifs (telle est la thèse défendue par Geluykens 1994)[15]. Cette idée est à rapprocher de l'observation de Morel (1992: 65), selon qui les énoncés interrogatifs tendent davantage à marquer le thème que les assertions.

— Lambrecht (1994: 251-252) note également qu'une des causes possibles du détachement à droite réside dans la tendance du français parlé à rejeter hors du domaine du focus informationnel (qui à défaut d'indication contraire se situe dans la prédication) tout élément non pronominal possédant un certain statut thématique (i.e. dont le référent est déjà activé). En ce cas la dislocation serait davantage la conséquence, sur la linéarité du discours, d'une préférence du système de la langue (en l'occurrence la tendance du français parlé à superposer le thème à l'information connue et le rhème au climax informationnel) qu'une structure sélectionnée en fonction d'un effet spécifique positivement recherché.

6. Environnements et rendements en conversation

Ainsi qu'on va le voir, les rendements conversationnels des deux types de dislocations découlent assez logiquement de ce qui vient d'être dit de leur fonctionnement discursif. Les points à retenir sont ici les suivants:

Pour les DG

— Parmi les sites conversationnels préférés, de Fornel (1988) note que les DG constituent souvent le second membre d'une paire adjacente, l'expression détachée reprenant une expression du premier membre. Cet emploi induit des effets de connexion avec le tour (ou un tour) précédent, et le détachement fonctionne alors comme l'exhibition de ce lien (Mondada 1995). Les DG constituent ainsi un dispositif permettant de créer des continuités par delà les changements de tours[16].

— Duranti et Ochs (1979), qui ont étudié les DG sur un corpus d'italien, font état des constatations suivantes: (i) les DG sont très souvent placées en début de tour; (ii) elles tendent à enchaîner sans pause sur le tour précédent; et même (iii) elles chevauchent souvent ce tour (40% des DG d'un SN lexical, selon leurs observations); (iv) les DG croissent

[15] Avec les DD, cette minimisation est double: clarification de la référence du pronom, et spécification de l'objet de la question. Mais la seconde de ces fonctionnalités vaut aussi pour les DG. Son livre portant sur les réparations de la référence, Geluykens (1994) n'aborde pas la question des DG. Cet auteur mentionne encore l'existence de DD qui ne clarifient pas la référence, mais paraissent avoir une valeur émotionnelle (expression d'une attitude positive ou négative relativement au référent). Ce sont principalement des détachements de pronoms, ou de SN dont le lexème est sémantiquement très pauvre (*fellow*, *thing*, etc.). Je ne mentionne ces points qu'en passant, car Geluykens travaille sur des corpus anglais.

[16] Il est à cet égard intéressant de constater que la *Grammaire Larousse du français contemporain* donne, entre autres exemples de DG, des séquences comme: *Les élèves? C'est difficile à tenir*, ponctuation qui suggère explicitement une reprise en écho du thème conversationnel (p. 100. Le point d'interrogation est des auteurs de la grammaire).

quantitativement quand le nombre des participants augmente. Toutes ces observations convergent vers la thèse selon laquelle les DG sont un instrument de prise de la parole, et qu'elles sont régulièrement utilisées comme un dispositif de régulation des tours. Voici un exemple illustrant ceci:

(24) T — est-ce que vous êtes: seuls en Suisse/ ou bien vous avez aussi de la famille [dans la région]
M — [moi ici] moi je suis toute seule ça veut dire de ma part
T — de votre côté [y'a personne]
M — [de mon côté] oui (...) et puis mon mari il a sa maman et son papa=
J — **=mais ton papa il** [est]
M — **[et] puis ses sœurs ils** sont aussi tous là\ [[de]]=
T — [[hmm]]
J — [[mais]]
M — =la part de mon mari tout le monde est là
T — ah d'accord=
J — **=mais ton papa il** habite aussi à Genève (Albert, 152)

Pour les DD

— Certaines d'entre elles auraient une fonction de «remplissage» (Ashby 1988), à savoir de conservation du tour par allongement de celui-ci.

— Elles peuvent également être utilisées comme signal marquant la fin d'un tour de parole: Ashby observe qu'un tiers des DD de son corpus sont placées en fin de tour.

7. Retour à la schématisation

7.1 Schématisations stratifiées et schématisations non stratifiées

Que nous apprennent les constructions disloquées sur le fonctionnement des schématisations? J'aimerais maintenant mener quelques réflexions et analyses dans ce sens. Pour l'essentiel mon propos sera guidé par les questions suivantes:

i. Quels sont les effets des DG et DD sur le contenu de la schématisation?

ii. Lorsqu'intervient l'une ou l'autre de ces configurations, les schématisations présentent-elles des caractéristiques particulières?

iii. Que nous indiquent ces deux dispositifs sur les propriétés ou sur le mode d'organisation des schématisations?

Commençons par examiner l'exemple suivant du point de vue du traitement qui est donné à l'univers de la référence:

(25) (Contexte: entretien psychologique à propos d'un enfant)
TH — est-ce qu'il s'est plaint un petit peu à la maison de: est-ce qu'il raconte (...) ce qui se passe à l'école/
M — c'est ça que je voulais dire parce que. déjà bon c'est pas seulement à l'école c'est aussi dehors hein ça veut dire que c'est pas seulement les enfants de l'école\ il y a aussi des enfants à côté de la maison\ moi je pense bon. moi je le connais dehors c'est un enfant qui aime bien s'amuser\ **mais s'il y a quelqu'un qui VIENT et pis il l'embête alors bien sûr lui il se défend** la première chose qu'il fait il TAPE\ ça veut dire pour se défendre je pense il trouve toujours sa combine (Albert, 261)

(26) M — (...) c'est quand on a déménagé. pis on est venu à Anvers\ parce qu'on n'avait pas d'appartement à Lampion alors en attendant on était à Envers. pendant une année les trajets tout le temps à l'école de Envers [à Lampion]

TH — [à Lampion]
M — jusqu'à ce qu'on a trouvé un appartement à Castel et on a déménagé de nouveau. mais alors **LUI il** a très mal supporté les:
TF — changements
M — il a été TRÈS TRÈS mal. bon il y a eu il y a eu plusieurs fois des crises de nerf (...) (Ambroise, 63)

Dans la séquence dont (25) est extrait, il est question d'un enfant qui se bagarre souvent. Cet enfant est le thème central de la séquence. A un moment de son intervention, M introduit un nouveau référent au moyen de la clause (*s'il y a quelqu'un qui vient*). L'équivalent de cette formulation dans le standard écrit serait probablement *si quelqu'un vient*; la formulation choisie ici correspond à ce que Lambrecht appelle une clause présentative, et qu'il explique par la tendance du français oral à éviter de superposer information nouvelle et sujet syntaxique. Le nouveau référent est traité ensuite comme un élément de premier plan, ainsi qu'en atteste l'emploi du clitique *il* (*et pis il l'embête*). La schématisation comporte à cette phase de son élaboration deux référents thématisés, tous deux désignés par un pronom clitique. Ce qui m'intéresse, c'est le traitement discursif qui est apporté ensuite à ces deux éléments compte tenu de cette situation. Pour désigner l'enfant qui est le thème de la séquence, le locuteur emploie alors le tour disloqué *lui il* (*alors bien sûr lui il se défend*). Pourtant, s'agissant d'un pronom masculin singulier, ce tour est, théoriquement au moins, apte à désigner l'un ou l'autre des deux référents thématisés. Mais dans ce contexte, il contraste de toute évidence avec *il* tout court, forme qui continuerait à désigner le référent introduit par la clause présentative. Or, ce contraste entre *il* et *lui il* est une façon de marquer l'organisation de la schématisation. De fait, le locuteur indique par ce moyen qu'il établit une hiérarchie dans les éléments qui constituent l'avant-plan référentiel de son discours: l'un est un thème à validité locale, fixant l'attention le temps d'une ou deux prédications seulement; l'autre est un thème à validité plus générale, orientant une séquence plus ou moins longue d'énoncés. Ce dernier est, pour cette raison, désignable par une expression *a priori* ambiguë référentiellement.

Ce traitement de la référence montre que la schématisation est construite ici comme ayant deux niveaux de structuration, obéissant à une logique qui est celle de la temporalité discursive: un niveau représentant ce que, faute de mieux, j'appellerai le *court terme*, qui est celui auquel accèdent des formes comme les pronoms clitiques quand il s'agit de désigner un élément thématisé à ce niveau; et un niveau représentant le *long terme*, auquel on accède par une séquence détachée pronom tonique-pronom clitique, quand il s'agit de désigner un élément thématique à ce niveau. On peut supposer que dans une telle configuration, les DG détachant un SN lexical ont pour fonction: soit d'introduire et de thématiser un référent nouveau, soit de thématiser un référent qui était dans le long terme (et de le replacer par conséquent dans le court terme). Quel que soit le cas de figure, la thématisation a pour conséquence de rendre le référent identifiable au moyen d'un simple pronom clitique. Quant à l'élément nouveau, on peut également supposer que selon son rapport avec le contenu de la schématisation, il sera introduit plutôt au moyen d'un SN lexical détaché à gauche (type anaphore associative), soit au moyen d'une clause présentative (quand son accessibilité ou sa prévisibilité, compte tenu du contenu de la schématisation, est relativement faible).

On observe le même type d'emploi de *lui il* dans l'exemple (26).

On peut considérer que cette stratification de la schématisation en «court terme» et «long terme» correspond, du point de vue de l'action discursive, à une distinction entre «but principal» et «sous-but»: un élément saillant dans le long terme est aussi un élément central relativement au but principal d'une séquence; un élément saillant dans le court terme ne l'est

que relativement à un sous-but, à une étape intermédiaire dans l'accomplissement du but principal[17].

Comparons maintenant ce traitement de la référence à celui qui est mis en œuvre dans (27) et (28).

(27) (Contexte: il est question de la mère de P)
TF — elle était venue voir monsieur Z/
P — ma mère oui oui elle a parce que le docteur Z ça lui paraissait GROS ce que je lui disais et il a il a convoqué ma mère pour savoir et puis ma mère elle a confirmé elle pouvait faire que ça (MG/dA, 1017)

(28) X — encore une histoire drôle Sylvie/ à nous raconter/
S — oh là\.. j'en connais plein/ des histoires drôles\... ah oui\.. alors c'est un p=tit garçon/ qui a un chat/ qu'il aime beaucoup/ et qui s'appelle Baba\.. le chat/ hein pas le p=tit garçon\ et alors un jour/ euh\ quand il était à l'école le p=tit garçon/.. le chat i= s= fait écraser\.. alors sa mère elle dit/ oh le pauvre euh mon pauvre fils (...) (In: Gülich 1982: 55)

Dans (27), au moment où TF demande *elle était venue voir monsieur Z/*, il n'a plus été question depuis un certain temps de la mère de P. Ce qui explique cette sorte de rappel de thématisation auquel procède P au début de sa réponse. Ce rappel est opéré au moyen d'une DG (*ma mère oui oui*) dont le noyau propositionnel est réduit à sa seule modalité (ici assertive), le contenu propositionnel de cette assertion étant élidé. P met ensuite au premier plan le docteur Z, ce qui donne lieu à une suite de pronoms clitiques masculins: *le docteur Z ça lui... et il a il a...*); puis à nouveau la mère (*et puis ma mère elle... elle...*).

Même traitement de la référence dans (28), à ceci près qu'ici des difficultés apparaissent dans l'interprétation de certains pronoms, d'où deux cas prototypiques de DD à fonction de clarification de la référence: *et qui s'appelle Baba\.. le chat/ hein pas le p=tit garçon*, et *quand il était à l'école le p=tit garçon/* (la première consiste même à dire explicitement quelle interprétation du pronom doit être rejetée!). Mais, comme dans (27), on a une alternance entre plusieurs thèmes (le chat, le petit garçon, et la mère du petit garçon) et chaque changement thématique est marqué par un détachement: les deux premiers par les DD qui viennent d'être indiquées, les deux suivants par des DG (*le chat i= s= fait écraser\.. alors sa mère elle dit/*). Ceci montre que les DD n'ont pas qu'une fonctionnalité par rapport à la référence; elles sont aussi employées comme des rattrapages de thématisation, comme des post-thématisations. A cet égard la différence apparaît moins importante qu'on a parfois pu le dire entre les deux types de dispositifs.

Ce qui, au plan de la gestion de la référence, distingue ces deux derniers exemples de cas comme (25) et (26), c'est que ni (27) ni (28) ne produisent une stratification de la schématisation. Aucune marque linguistique n'indique ici, comme c'est le cas dans (25) et (26), qu'il se construit un niveau valable pour le court terme, et un autre valable pour le long terme. Le statut respectif des objets désignés n'est établi qu'à un niveau local, donc non significatif par rapport à un «projet de discours». Dans ce type d'organisation, un référent est simplement, soit thématisé (auquel cas on peut y référer avec un pronom clitique), soit non thématisé (auquel cas, pour en prédiquer quelque information, il faut le thématiser)[18].

---

[17] Il est bien entendu que ces oppositions sont relatives, et qu'il n'existe pas de sous-but ni de but principal en soi. L'essentiel est donc l'idée qu'il y a une hiérarchisation des buts discursifs.

[18] L'exemple (28) comporte toutefois une infraction au fonctionnement que je viens de décrire: c'est l'énoncé *alors sa mère elle dit*, qui suit un énoncé où l'élément thématisé est le chat. Le possessif *sa* renvoie ici, comme l'indique la suite, à l'enfant, et non au chat. Cette infraction au principe selon lequel un clitique renvoie au référent le plus récemment thématisé s'explique peut-être ici par le fait que, pour le locuteur, il existe bel et bien une stratification de ce qu'il est en train de schématiser, même si celle-ci n'a pas été marquée linguistiquement.

On notera également que, lorsqu'il y a un risque de confusion dans l'identification pronominale d'un référent, ces deux structurations de la schématisation conduisent à des solutions différentes: dans la structure stratifiée, si deux référents sont en concurrence et qu'ils n'appartiennent pas à la même strate, on exploite l'opposition entre pronom tonique et pronom clitique; dans la structure non stratifiée, on est contraint à une opération de thématisation à chaque changement de la référence.

Cet aspect des schématisations mériterait à l'évidence d'être développé. L'idée même de stratification permet, me semble-t-il, de décrire les rapports entre l'univers du discours et les formes linguistiques sélectionnées, de manière beaucoup plus adéquate que ne le font les approches de la référence en termes de gradient d'accessibilité des référents[19].

7.2. Les dislocations multiples

J'aimerais maintenant m'arrêter un instant sur le cas des dislocations multiples. Cette appellation désigne des séquences comme (29):

(29) Alors je sais que mon frère, son CAP, il l'a pas eu. (In: Ashby 1988: 205)

Ces configurations permettent de mieux saisir la différence entre la notion de thème et celle de cadre, déjà évoquée plus haut. En effet, il semble très schématiquement qu'elles oscillent entre deux prototypes, réalisables de façon non exclusive.

Dans le premier prototype, un seul des constituants détachés fait l'objet d'un rappel anaphorique dans le noyau propositionnel. C'est lui qui désigne le thème, les autres constituants servant à en «cadrer» le référent. D'un point de vue discursif, on peut alors voir dans ce dispositif le *cadrage progressif d'un thème unique*. Ce cadrage contextualise ou prépare une opération de référence, et permet éventuellement d'atténuer l'effet de discontinuité voire de rupture que pourrait provoquer l'évocation non préparée de l'élément thématisé. Ce mécanisme s'apparente d'assez près à ce que Grize (1996: 68) entend par *filtrage*. Voici quelques exemples de ce premier cas de figure.

(30) ma cuisinière le four il chauffe pas (In: Blasco 1995: 54)

(31) tu sais papa/ le doigt qui tape/ eh ben les autres doigts/ ils doivent rester un peu en l'air (Corpus Berrendonner)

(32) effectivement André le problème c'est l'école\ (Barnabé, 820)

Dans ces exemples, la relation qu'il y a entre les SN détachés successifs peut être décrite comme étant du genre «associatif»: chaque SN est, relativement à son contexte gauche, une anaphore associative. Quant à l'ordre des expressions détachées, on peut faire l'hypothèse qu'il traduit en général une logique qui part du cadre le plus large pour aller jusqu'à la référence «cible», celle qui fait justement l'objet de la thématisation. On observera que dans les trois exemples ci-dessus, c'est bien le dernier élément de la série des expressions détachées qui est rappelé par le pronom (*le four*, *les autres doigts*, *le problème*).

Dans le deuxième prototype, chaque expression détachée renvoie à un pronom coréférentiel dans le noyau propositionnel, de sorte qu'aucune d'entre elles n'a *a priori* (c'est-à-dire en dehors de toute information contextuelle) un statut qui la distingue des autres:

[19] On trouve dans la littérature sur le sujet toutes sortes de notions plus ou moins équivalentes, comme celles de statut informationnel (Barnes), de degré d'accessibilité (Givón), de taux d'activation (Lambrecht), de statut cognitif (Gundel *et al*. 1993), etc.

aucune n'apparaît comme la «cible» de la série. Chacune voit son référent thématisé et donc susceptible dans l'énoncé suivant d'être désigné par un clitique. On est alors en présence d'une *thématisation multiple*, et aucune des expressions détachées n'a à proprement parler la valeur de cadrage observée dans le premier type. En voici trois exemples.

(29) Alors je sais que mon frère, son CAP, il l'a pas eu. (In: Ashby 1988: 205)

(33) tu comprends/ Jacqueline/ sa mère/ la bonne/ elle la lui refile (In: Gadet 1989: 171)

(34) le prof, même l'analyse, il nous l'avait donnée (In: Barnes 1985)

Il est possible que dans les thématisations multiples, la série des éléments détachés obéisse à un ordre moins contraint que dans les cadrages progressifs. Il faudrait disposer d'un nombre d'items plus important pour pouvoir en juger. On notera quand même que dans les trois exemples donnés, c'est le premier élément de la liste qui correspond au sujet de noyau propositionnel. Ce qui incite à penser que, bien que chaque élément fasse l'objet d'un rappel pronominal, l'ordre de la série n'est pas pour autant sans signification.

Quoi qu'il en soit, il est remarquable que dans les deux types de configurations, des rapports «pragmatiques» (qu'on pourrait décrire comme étant grosso modo du type REPÉRANT-REPÉRÉ, ou, pour les cadrages progressifs, FOND-FIGURE) sont substitués à des rapports syntaxiques: *le four de ma cuisinière* devient *ma cuisinière le four*, *le problème qu'a André* ou *le problème que pose André* devient *André le problème*, *la mère de Jacqueline* devient *Jacqueline sa mère*, etc. Peut-être faudrait-il plutôt exprimer ceci un peu différemment en disant qu'une même relation, qui pourrait être formulée par des moyens morpho-syntaxiques, est exprimée par des rapports purement séquentiels.

Cette analyse en deux prototypes est bien sûr quelque peu schématique. D'une part une dislocation multiple peut comporter par exemple trois éléments détachés, dont deux font l'objet d'un rappel pronominal. D'autre part, l'absence de rappel pronominal ne signifie pas obligatoirement absence de thématisation, puisque le pronom peut être élidé, ainsi qu'on l'a vu avec l'exemple (11)a-b.

Mais cette question mise à part, et si cette analyse s'avère correcte, on peut dire que du point de vue de la schématisation en cours, ces deux configurations se différencient de la manière suivante (je m'en tiens ici aux deux prototypes décrits):

Toutes deux sont soumises aux mêmes contraintes quant au contenu de la schématisation sur laquelle elles interviennent, et apparaissent donc dans le même genre d'environnement. Ces contraintes résident principalement dans la présence, dans ce contenu, des référents désignés par les SN détachés, ou dans leur identifiabilité à partir de ce contenu. Un des rendements des dislocations multiples, et en particulier des cadrages progressifs, est d'ailleurs justement de rendre identifiable un référent qui, sans cette procédure, ne le serait pas ou le serait au prix d'un coût inférentiel plus ou moins important.

C'est du point de vue de leur effet sur l'état ultérieur de la schématisation que les deux prototypes se différencient. Le premier (cadrage progressif) aboutit à mettre en avant-plan un seul élément; le second (thématisation multiple) en place plusieurs. Ceci au moins le temps d'une énonciation, puisque tous les référents ainsi thématisés ne sont pas nécessairement repris dans l'énoncé suivant.

7.3. Coût cognitif des dislocations à gauche VS à droite

A examiner ce qui précède, une chose ne peut manquer de frapper: c'est que l'idée de fonction, qui oriente le présent travail, est en définitive extrêmement grossière et réunit des

phénomènes des plus disparates. Aussi j'aimerais brièvement tenter maintenant de proposer quelques distinctions.

Il me semble que trois interprétations au moins de cette notion doivent être distinguées.

La première — celle aussi qui s'approche le plus de l'intuition commune — est l'interprétation intentionnelle, finaliste et instrumentale de la notion de fonction. C'est d'elle qu'il s'agit quand on établit que les DG permettent de promouvoir un élément au statut de thème, de contraster deux référents, de fixer un cadre d'interprétation, ou que les DD visent à désambiguïser la référence ou à délimiter le champ d'une question. Il y a ici, entre le dispositif et son effet, entre la «structure» et sa «valeur», un lien quasi direct, grammaticalisé et donc d'une grande stabilité.

La deuxième interprétation concerne des fonctionnalités comme la compétition pour la prise et/ou conservation de la parole, l'ostension d'un lien ou d'une continuité avec un tour antérieur, ou l'indication d'une place de transition et donc de la fin possible d'un tour, etc. S'il s'agit indéniablement ici encore de «fonctions», celles-ci sont indirectes, moins «codées» que les précédentes, donc fluctuantes et tributaires des circonstances de l'énonciation. Elles n'annulent pas les précédentes mais s'y ajoutent comme des fonctionnalités secondaires.

Une troisième interprétation, enfin, est celle qu'on rencontre quand on établit par exemple que les dislocations, parce qu'elles fragmentent l'activité, facilitent les traitements de l'information, permettent une programmation «en cours» de la parole, ménagent de la place pour les hésitations, facilitent la réception, etc. On est là de toute évidence dans un autre ordre de fonctionnalité, qui concerne l'exercice même de l'activité discursive, les conditions cognitives de cet exercice, son ergonomie propre. Dans le cas des structures qui nous intéressent, c'est bien sûr l'oral non planifié qui est principalement concerné par ce genre de rendements.

Mais qu'en est-il du coût cognitif respectif des deux types de dislocations?

On peut concevoir les DG et les DD comme deux techniques différentes permettant de «mettre en attente» de l'information en vue d'un traitement complémentaire ultérieur[20]. L'intonation continuative, qui caractérise en principe le détachement à gauche, peut d'ailleurs être vue comme un signal explicite de cette mise en attente. Ceci conduit assez naturellement à se demander quel est le coût respectif des DG et des DD en termes de charge mémorielle. Une première observation à faire est que l'information qui est mise en attente dans l'une et l'autre configurations n'est pas de même nature. Dans les DG (du moins celles qui consistent dans le détachement d'un SN plein), c'est une information référentielle qui est mise en mémoire. Dans les DG multiples, ce sont même plusieurs référents qui sont ainsi mis en attente. La mémoire commence à se «vider» au moment où est donnée l'information prédicative et où les anaphoriques permettent de fixer le statut argumental des référents mémorisés. Dans les DD la situation est différente. C'est ici l'ensemble du noyau propositionnel qu'il s'agit de mettre en attente, ce qui signifie en principe au moins un pronom, ainsi que le prédicat *stricto sensu*. Pour plusieurs raisons, mettre en mémoire un pronom n'équivaut pas à mettre en mémoire un référent: d'abord un pronom est une sorte de variable ne donnant au mieux du référent que le genre de sa dénomination la plus probable; ensuite la forme du pronom signale un rôle argumental, une place de rection relativement au verbe. La mise en attente d'un pronom est donc plus coûteuse cognitivement que celle d'un SN lexical, que ce dernier soit d'ailleurs ou non marqué en cas. On peut penser qu'elle devient même passablement lourde quand on est en présence d'une DD multiple et que le noyau propositionnel comporte par conséquent plusieurs pronoms clitiques. Au total, on

[20] J'emprunte cette idée de mise en attente à Grunig (1993) qui l'utilise pour formuler des hypothèses explicatives sur la préférence des langues naturelles pour certains types d'arrangements syntaxiques. L'idée de mise en attente conduit par ailleurs à un rapprochement avec les séquences parenthétiques, et de façon générale avec toute situation impliquant un traitement «en parallèle» (Zay 1995).

constate ainsi que les DD sont passablement plus lourdes que DG en termes de charges mémorielles. C'est là peut-être l'explication au fait que, ainsi qu'en témoignent la plupart des travaux en ce domaine, elles sont également moins fréquentes que les DG. Selon les relevés présentés par Ashby (1988: 206-207), les DG seraient environ dix fois plus fréquentes que les DD. Ces relevés ne concernent pas que les détachements de SN lexicaux, mais cela importe relativement peu ici.

8. En guise de conclusion

Une conclusion qu'on peut tirer des observations qui précèdent est que les dislocations, outre leurs rendements du point de vue de l'ergonomie de l'oral et de l'interaction conversationnelle, sont à la fois des dispositifs de contextualisation des énoncés, et des systèmes complexes d'opérations. Des dispositifs de contextualisation, car elles permettent de manipuler, de «mouler» l'organisation thématique et informationnelle des énoncés de façon à ce que, au moment où ceux-ci sont formulés, ils soient le mieux possible ajustés à l'état actuel de la schématisation en cours; des systèmes d'opérations, car elles permettent, dans la diversité des figures qu'elles autorisent (et grâce en particulier aux dislocations multiples), d'accomplir toutes sortes d'actions dans le contenu des schématisations. On a vu que, en affectant certains objets à un but principal et d'autres à un sous-but, elles donnent une représentation stratifiée de l'univers de la référence, en même temps qu'une représentation hiérarchisée de l'action en cours. Dans la mesure où elles offrent une grande diversité de formulations, elles permettent également d'effectuer toutes sortes de mises en relief de l'information et, partant, de modifier de façon continue le champ de l'attention.

Références

Ashby, William J. (1988). The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left- and right-dislocations in French. *Lingua*, *75*, 203-229.

Auer, Peter (1996). The pre-front field in spoken German and its relevance as a grammaticalization position. *Pragmatics, 6* (3), 295-322.

Barnes, Betsy K. (1985). *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*. Amsterdam: John Benjamins.

Berrendonner, Alain (1992). Note sur la pragmatique des noms. Document de recherche, Fonds national suisse de la recherche scientifique, 21pp.

Berrendonner, Alain (1993). Sujets zéro. In: S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*. Actes du 6e colloque international de linguistique romane et slave, Cracovie, 1991. Cracovie: Wydawnictwo Naukowe WSP, 17-45.

Berrendonner, Alain, Marie-José Reichler-Béguelin (1989). Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française, 81,* 99-125.

Berrendonner, Alain, Marie-José Reichler-Béguelin (à paraître). Left dislocation in French: varieties, use and norms. In: J. Cheshire, D. Stein (eds), *The Grammar of Non-standard Language*. Londres: Longman.

Berthoud, Anne-Claude (1995). Interaction et opération de détermination. *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage*, *7*, 49-69. Université de Lausanne.

Blanche-Benveniste, Claire (1994). Quelques caractéristiques grammaticales des 'sujets' employés dans le français parlé des conversations. In: *Actes du colloque "Subjecthood and subjectivity"*. Paris-Londres: Ophrys & Institut français du Royaume-Uni, 77-107.

Blanche-Benveniste, Claire, Mireille Bilger, Christine Rouget, Karel van den Eynde, Piet Mertens (1990). *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du C.N.R.S.

Blasco, Mylène (1995). Dislocation et thématisation en français parlé. *Recherches sur le français parlé*, *13*, 45-65. Université de Provence.

Brown, George, George Yule (1983). *Discourse Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press.

Brunot, Ferdinand, Charles Bruneau (1949). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris: Masson.

Cadiot, Pierre (1988). Le thème comme synecdoque. *Langue française*, *78*, 9-25.

Chevalier, Jean-Claude, Claire Blanche-Benveniste, Michel Arrivé, Jean Peytard (1989). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris: Larousse.

Coirier, Pierre, Daniel Gaonac'h, Jean-Michel Passerault (1996). *Psycholinguistique textuelle. Approche cognitive de la compréhension et de la production des textes*. Paris: Armand Colin / Masson.

Combettes, Bernard (1988). L'opposition écrit/oral et les stratégies de lecture. *Langue française*, *80*, 33-50.

Droz, Remy (1987). Les fonctions de prise d'information et d'exploration. In: J. Piaget, P. Mounoud, J.-P. Bronckart (sous la dir. de), *Psychologie*. Paris: Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 616-653.

Duranti, Alessandro, Elinor Ochs (1979). Left-dislocation in italian conversation. In: T. Givón (ed.), *Syntax and Semantics, vol. 12: Discourse and Syntax*. New York: Academic Press, 377-416.

Fornel, Michel de (1988). Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation. *Langue française*, *78*, 101-123.

Frei, Henri (1929). *La grammaire des fautes*. Belgarde: Société anonyme des arts graphiques de France.

Furukawa, Naoyo (1993). Le facteur qui passe! – Le mécanisme formateur d'un énoncé thétique. In: S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*. Actes du 6e colloque international de linguistique romane et slave, Cracovie, 1991. Cracovie: Wydawnictwo Naukowe WSP, 87-111.

Gadet, Françoise (1989). *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.

Gadet, Françoise (1996). Une distinction bien fragile: oral/écrit. *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, *25*, 13-27. Université de Neuchâtel.

Geluykens, Ronald (1994). *The Pragmatics of Discourse Anaphora in English. Evidence from Conversational Repair*. Berlin: Walter de Gruyter.

Givón, Talmy (1976). Topic, pronoun, and grammatical agreement. In: C. Li (ed.), *Subject and Topic*. New York: Academic Press, 149-188.

Grevisse, Maurice (1986). *Le bon usage*. Paris-Gembloux: Duculot. Douzième édition refondue par A. Goosse.

Grize, Jean-Blaise (1982). *De la logique à l'argumentation*. Genève: Librairie Droz.

Grize, Jean-Blaise (1996). *Logique naturelle et communications*. Paris: Presses Universitaires de France.

Grunig, Blanche-Noëlle (1993). Charges mémorielles et prédictions syntaxiques. *Cahiers de grammaire*, *18*, 13-29.

Gülich, Elisabeth (1982). La "phrase segmentée" en français et en allemand: une technique particulière à la communication orale. In: *Didactique des langues étrangères, Français, Allemand*. (Actes du colloque tenu à l'Université de Lyon II, mars 1981). Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 33-66.

Gundel, Jeanette K., Nancy Hedberg, Ron Zacharski (1993). Cognitive status and the form of referring expressions in discourse. *Language*, *69* (2), 274-307.

Halliday, Michael A.K. (1985). *An Introduction to Functional Grammar*. Londres: Edward Arnold.

Harris, Martin (1985). Word order in contemporary French: A functional view. *Working Papers in functional Grammar*, *1*, 1-16.

Kleiber, Georges (1995). Sur les (in)définis en général et les SN (in)définis en particulier. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, *90* (1), 21-51.

Kuroda, Sige Yuki (1973). Le jugement catégorique et le jugement thétique: exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langages*, *30*, 81-110. Traduction de: The categorical and the thetic judgment: evidence from Japanese syntax. *Foundations of Language*, *9*, 1972, 153-185.

Lambrecht, Knud (1994). *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.

Larsson, Eva (1979). *La dislocation en français. Etude de syntaxe générative*. Lund: Gleerup. (Etudes Romanes de Lund, 28)

Martin, Robert (1981). Thème et thématisation de l'énoncé. *Travaux de linguistique*, *8*, 27-48.

Milner, Jean-Claude (1973). *Arguments linguistiques*. Paris-Tours: Mame.

Mondada, Lorenza (1994). *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*. Université de Lausanne, Faculté des lettres.

Mondada, Lorenza (1995). Planification syntaxique des énoncés et séquentialité de la conversation. *Scolia*, *5*, 319-342. Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

Morel, Mary-Annick (1992). L'opposition thème/rhème dans la structuration des dialogues oraux. *Journal of French Language Studies, 2*, 61-74.

Quirk, Randolph, Sidney Greenbaum, Geoffrey Leech, Jan Svartvik (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Londres: Longman.

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (1996). *Grammaire méthodique du français*. Paris: Presses Universitaires de France.

Roos, Eva (1994). *Structure des messages laissés sur des répondeurs automatiques*. Mémoire de licence, Université de Neuchâtel, Institut de linguistique, 73pp.

Sabio, Frédéric (1996). *Description prosodique et syntaxique du discours en français: données et hypothèses*. Université de Provence, thèse de doctorat.

Vet, Co (1994). Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect. *Cahiers de grammaire*, *19*, 1-17.

Vion, Robert (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris: Hachette.

Zay, Françoise (1995). Notes sur l'interprétation des expressions référentielles dans les parenthèses. *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, *23*, 203-223. Université de Neuchâtel.